

Championnat de l'Orne Toutes Catégories 2019

Règlement :

Article 1

Le Championnat de l'Orne toutes catégories se jouera en deux phases.

Une première phase Club.

Une phase finale un samedi après-midi au printemps 2019.

Le CDOE organisera les tableaux en fonction des classements Elo des joueurs inscrits, pour la phase club et pour la finale.

Phase Club

Article 2

Dans chaque Club de l'Orne un système Coupe sera organisé sous l'égide du CDOE. A la fin de cette phase un certain nombre de joueurs du club seront sélectionnés en fonction du nombre d'inscrits par club. Chaque Club aura au moins un représentant pour la phase finale.

Article 3

Chaque match de Coupe aura lieu en deux parties (alternance des couleurs) à la cadence de 15' + 3s/ coup.

Article 4

En cas d'égalité, deux Blitz de départage 5'+3s (alternance des couleurs) puis en cas de nouvelle égalité un Blitz mort subite 5' pour les Blancs, 4' pour les Noirs (les Blancs doivent gagner).

Article 5

Le responsable de chaque club transmettra les résultats avant le samedi 22 février 2019 au CDOE.

Phase Finale

Article 6

La phase finale se déroulera le samedi 23 Février 2019 à 14h00 à Flers.

Article 7

8 joueurs se disputeront le titre de Champion de l'Orne 2019 à l'issue d'un tournoi système Coupe.

Article 8 départages

8.1 La cadence sera de 2 parties rapides de 15min + 3 secondes par coup. En cas d'égalité, 2 Blitz de 5' + 3 secondes par coup. En cas d'égalité, un Blitz mort subite (les Blancs doivent gagner) avec 5' pour les Blancs et 4' pour les Noirs.

Article 9

Le club organisateur de la finale doit organiser en parallèle un tournoi rapide.
6 ronds systèmes suisses 15min+3s.

Article 10 tournois B départage.

10.1 Pour le tournoi B départage dans l'ordre du Classement

Article 11 Coups illégaux

En Cadence rapide au premier coup illégale + 2 minutes à la pendule, en Blitz + 1 minute.

Pour toutes les catégories, la partie est perdue au bout du 2ème coup illégal.

Article 12 Commission phase finale

Une Commission d'Appel est constituée au début du Championnat de l'Orne Toutes catégories.
La Commission d'appel est composée de :

- Un représentant du corps arbitral en charge du tournoi,
- Le directeur de la compétition ou son représentant,
- L'organisateur, ou son représentant,

Aucun membre de la Commission ne peut délibérer sur une question le concernant, ou concernant au premier chef un joueur qu'il encadre.